

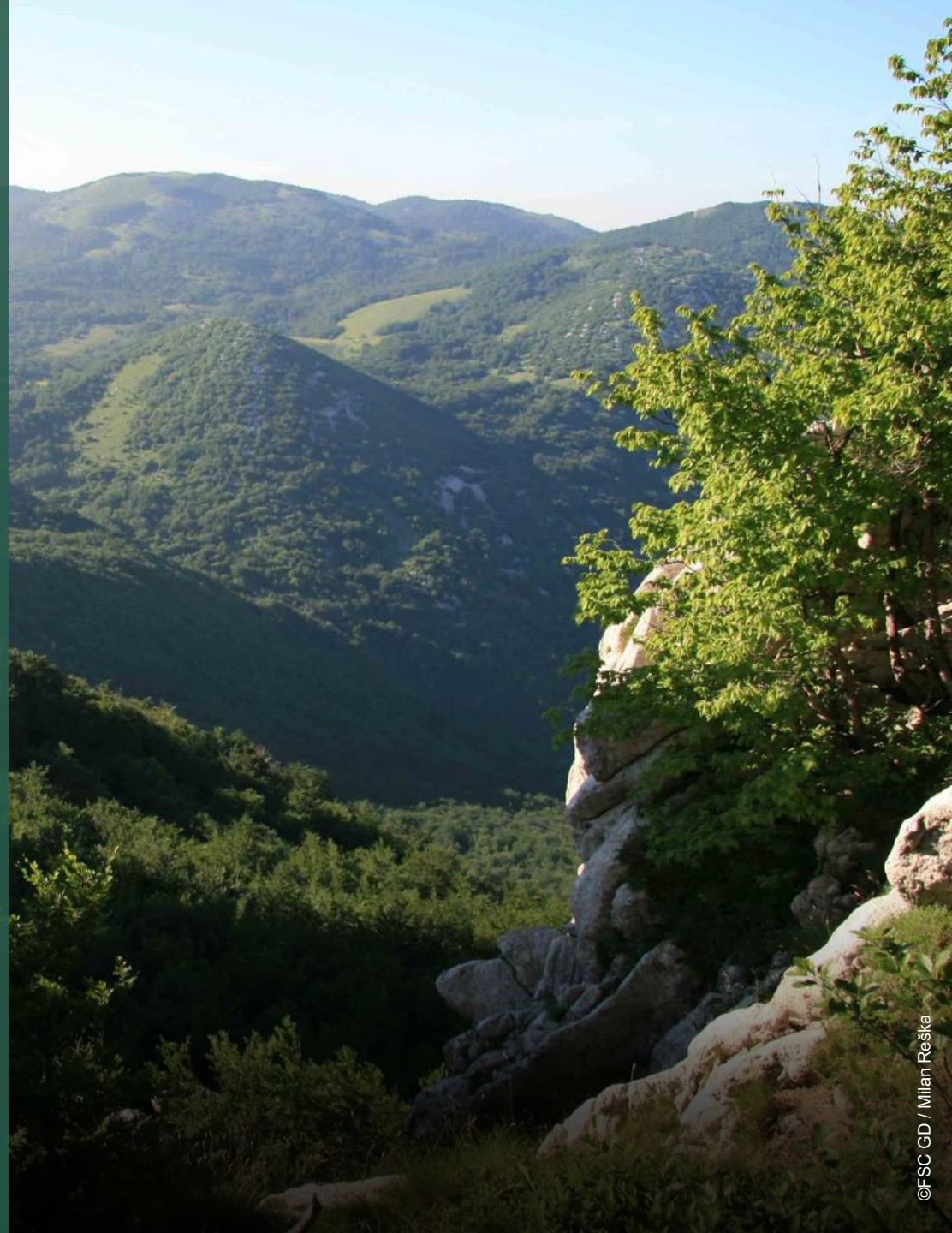


Guide pour l'usage de la marque FSC®

Par les détenteurs d'une licence
promotionnelle

Juin 2020

Tous droits réservés FSC® International 2020 FSC® F000100



Contenu

Bienvenue	3	Vérification des mentions	26
1. À qui s'adresse ce guide ?	4	7. Promotion des services écosystémiques	27
2. Étapes à suivre pour utiliser la marque	6	8. Promotion de projets finis et certifiés FSC	29
3. Présentation de la marque FSC	8	Documents justificatifs	31
4. Le logo et les visuels promotionnels FSC	9	Mentions	31
Logo et visuels promotionnels	10	9. Usage de la marque FSC pour la promotion des services de certification FSC	32
Éléments promotionnels	11	Organismes certificateurs	32
Texte promotionnel	13	Bureaux affiliés dispensant des services de certification	32
Mentions obligatoires	13	10. Vérification des produits certifiés FSC	33
Couleur	14	Documents justificatifs	34
Taille et espace dégagé	16	Lorsque le fournisseur direct <u>n'est pas</u> certifié	34
Fonds	17	Vérifier les produits certifiés FSC au sein de votre organisation	35
Marques déposées : quel symbole utiliser ?	18	11. Mauvais usages de la marque FSC	36
Versions linguistiques	19	Protection de nos marques	36
Traductions	19	Exemples de mauvais usages	37
5. Usage de la marque FSC pour la promotion de produits certifiés	20	Restrictions promotionnelles	38
Supports de communication imprimés et numériques	21	Annexe A : Comment décrire FSC, les produits certifiés et labellisés FSC, et les projets certifiés FSC	39
Réseaux sociaux	22	Glossaire	43
Identifier les produits certifiés FSC sur les supports de communication	23	Références et informations complémentaires	44
Promotions sur le point de vente	24	Contact	45
Co-branding	24		
6. Communiquer sur son utilisation de produits FSC	25		
Mentions d'achat	26		

FSC procédera régulièrement à des mises à jour de ce guide, la version la plus récente remplaçant les versions antérieures. Les exemplaires papier ne sont pas contrôlés et ne sont proposés qu'à titre indicatif. Veuillez vous référer à la version électronique du document figurant sur le [site internet FSC \(https://ic.fsc.org\)](https://ic.fsc.org) pour vous assurer de disposer de la version la plus récente.

Il est possible de continuer à utiliser et distribuer, jusqu'à épuisement des stocks, les supports de communication existants ayant été approuvés car conformes aux précédentes versions des standards et lignes directrices pour l'usage de la marque FSC.

Merci de penser à l'impact sur l'environnement avant d'imprimer ce document.

Bienvenue

Aujourd'hui, les produits d'origine forestière sont partout : au bureau et à l'école, dans les emballages, les meubles et à la maison.

Mais les forêts ne se contentent pas de nous fournir des produits qui agrémentent notre vie - elles abritent la vie-même. Les forêts sont essentielles pour réguler le climat, elles favorisent la biodiversité et sont indispensables à la subsistance de millions de personnes.

Le Forest Stewardship Council® (FSC®) est une organisation non-gouvernementale indépendante, à but non-lucratif, consacrée à la promotion d'une gestion écologiquement équilibrée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts dans le monde. Notre action nous permet d'envisager un monde où il est possible de satisfaire nos besoins actuels en produits forestiers sans compromettre la santé des forêts pour les générations futures.

Plus de 200 millions d'hectares de forêts ont obtenu la certification FSC, et nous travaillons avec plus de 30 000 détenteurs de licence et de nombreuses grandes marques. Notre marque est reconnue internationalement comme l'une des solutions les plus fiables pour la gestion responsable des forêts, ayant des impacts positifs sur les forêts, les marchés et les populations - aujourd'hui et demain.

Les consommateurs ont des attentes importantes : les produits forestiers qu'ils achètent doivent provenir de

sources responsables et ne pas contribuer à la déforestation. La promotion des produits certifiés FSC permet aux consommateurs de choisir de façon éclairée les produits qu'ils achètent.

Nous encourageons les revendeurs, les marques et les autres organisations à tirer profit de la force de notre marque en créant leurs propres campagnes et supports de communication, uniques et attractifs. Grâce à ces campagnes conçues sur-mesure, les entreprises peuvent communiquer auprès de leurs clients sur leur engagement en faveur de la gestion responsable des forêts - en s'appuyant sur la renommée de la marque FSC.

FSC détient plusieurs éléments de marque déposée : les initiales « FSC® », le nom « Forest Stewardship Council® », le logo FSC « arbre coché » et le logo accompagné du slogan « Des forêts pour tous pour toujours » en anglais, français, chinois, allemand, portugais, espagnol et russe.

Nous surveillons et protégeons attentivement l'usage de notre marque dans le monde entier. En nous assurant du bon usage de notre marque, nous maintenons sa totale crédibilité - ce qui permet aux entreprises de bénéficier auprès des consommateurs de la confiance que nous avons su instaurer.

Notre marque a été conçue pour promouvoir l'action de FSC et susciter l'intérêt pour les forêts, mais également pour vous permettre de mettre en valeur votre marque et de montrer à vos clients que vous vous souciez de l'environnement. Ce guide vous aidera à utiliser notre marque FSC, reconnue dans le monde entier, pour la promotion de FSC et des produits et services FSC.

Organisations apposant le label sur des produits certifiés FSC

Seules les organisations détentrices d'un certificat chaîne de contrôle FSC en cours de validité sont autorisées à fabriquer, conditionner ou labelliser des produits avec le label FSC et à vendre des produits certifiés FSC dont les documents de vente portent des mentions FSC.

Pour de plus amples informations sur l'usage de la marque FSC par les organisations certifiées FSC, veuillez consulter les documents **FSC-STD-50-001 Exigences pour l'usage de la marque FSC par les détenteurs de certificats** et **FSC-STD-40-004 Certification chaîne de contrôle**.

La version française est une traduction du texte original en anglais et n'est fournie qu'à titre informatif. En cas de divergence entre les deux versions, la version originale en anglais prévaut.

1

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux organisations qui souhaitent utiliser la marque FSC pour la promotion de services ou de produits certifiés portant le label FSC.

Des critères spécifiques s'appliquent à certains types d'utilisateurs pour l'usage de la marque FSC. Toutes les organisations doivent signer un contrat de licence promotionnelle avec leur Service de gestion de la marque (Bureau FSC national, régional ou international) avant de pouvoir utiliser la marque FSC.



1 À qui s'adresse ce guide ?

Les usages de la marque FSC pouvant être autorisés via un contrat de licence promotionnelle sont les suivants :

Usage de la marque

Exemples de types d'organisations

Vente de produits finis labellisés

Les boutiques, magasins, marques, maisons d'édition et agents vendant des produits finis certifiés et labellisés FSC au consommateur final et ne souhaitant pas transmettre les mentions FSC sur leurs documents de vente.

Utilisation de produits finis certifiés et labellisés

Les entreprises qui utilisent des produits certifiés et labellisés FSC dans le cadre de leurs opérations, par ex. les hôtels, les restaurants et les bars, les écoles et les universités ; et les organisateurs d'événements sportifs, culturels, artistiques et musicaux.

Déclarations portant sur la responsabilité sociale de l'entreprise

Toutes les entreprises et les organisations, y compris les organisations non-gouvernementales, à but non-lucratif, et les organisations du secteur public.

Déclarations d'achat/d'approvisionnement pour des produits finis labellisés ou pour indiquer une préférence pour le système FSC

Toutes les entreprises et les organisations telles que les organisations non-gouvernementales et les organisations du secteur public, les architectes et les concepteurs d'immeubles qui souhaitent promouvoir FSC ou les produits certifiés et labellisés FSC utilisés dans leurs opérations.

Promotion d'investissements dans des forêts certifiées FSC ou du soutien apporté à FSC

Les organismes d'investissement, les sponsors et les acheteurs d'actifs environnementaux externes avec des mentions FSC Services écosystémiques.

Vente de services liés à FSC

Les consultants et les organisations commerciales qui proposent des formations ou des services de consulting en lien avec le système FSC, et qui souhaitent utiliser la marque FSC sur leurs supports de formation et à des fins promotionnelles.

Promotion de projets finis et certifiés FSC

Toutes les entreprises, organisations ou particuliers possédant un ou des projets certifiés finis

Utilisation de la marque FSC dans des médias et des documents pédagogiques

Les institutions et les entreprises qui souhaitent utiliser la marque FSC dans des médias ou des documents pédagogiques doivent contacter leur bureau national ou régional FSC, ou encore FSC International.

2

Étapes à suivre pour utiliser la marque FSC

Pour utiliser la marque FSC, il est nécessaire de suivre les cinq étapes suivantes. C'est votre bureau national ou régional FSC qui assure le rôle de service de protection de la marque.



2 Étapes à suivre pour utiliser la marque FSC

Étape 1

Demander une licence

C'est votre bureau national ou régional FSC qui assure le rôle de gestion de la marque. Veuillez le contacter pour en savoir plus sur la signature d'un contrat de licence promotionnelle. Seules les organisations ayant signé le contrat de licence et réglé leur cotisation annuelle pour l'usage de la marque, le cas échéant, peuvent utiliser la marque à des fins promotionnelles.

Pour connaître l'adresse de votre bureau régional ou national, rendez-vous sur le **site internet FSC** : <https://www.fsc.org>

Étape 2

Vérifier que vos produits ont obtenu la certification FSC

Assurez-vous que vos produits ont obtenu la certification FSC et portent le label FSC dans un format visible des consommateurs en suivant le processus de vérification mené par votre Service de gestion de la marque.

Voir Section 9. Vérification des produits certifiés FSC.

Étape 3

Ajouter la marque FSC sur vos supports de communication

Après avoir signé votre contrat de licence, vous recevrez un numéro de licence unique et pourrez accéder au **Générateur de visuels FSC** (<https://trademarkportal.fsc.org>) et à **la boîte à outils FSC Marketing et Communication** (<https://marketingtoolkit.fsc.org>) où vous pourrez télécharger des visuels de la marque en haute définition.

Étape 4

Soumettre votre visuel pour approbation

Tous les supports sur lesquels vous souhaitez faire figurer les textes promotionnels et la marque FSC ou des mentions FSC doivent être soumis à approbation avant d'être imprimés ou communiqués au public. Une fois les éventuelles modifications effectuées et les supports approuvés, votre Service de gestion de la marque vous délivrera une autorisation écrite.

Les exigences formulées dans ce guide permettent de faciliter le processus d'approbation lors de la préparation de votre visuel.

Étape 5

Être bien préparé

Pour découvrir des exemples d'actions de communication auprès des consommateurs et vous en inspirer, consultez **la boîte à outils FSC Marketing et Communication** (<https://marketingtoolkit.fsc.org>)



3

Présentation de la marque FSC

Le Forest Stewardship Council AC (FSC) détient les éléments de marque déposée suivants :

1. Le logo FSC®



2. Les initiales

FSC®

3. Le nom

Forest Stewardship Council®

4. La marque complète « Des forêts pour tous pour toujours »



5. Le logo avec le texte « Des forêts pour tous pour toujours »



4

Le logo et les visuels promotionnels FSC

Les détenteurs d'une licence promotionnelle sont habilités à utiliser le logo et les visuels promotionnels FSC sur leurs supports de communication.



4 Le logo et les éléments promotionnels FSC

Logo et visuels promotionnels :

Le logo



Les panels promotionnels



The mark of
responsible forestry



The mark of
responsible forestry

FSC® N000000

La marque « Des forêts pour tous pour toujours »



**DES FORÊTS
POUR TOUS
POUR TOUJOURS**TM

4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Éléments promotionnels

Lorsque vous utilisez la marque FSC sur vos supports de communication, elle doit être accompagnée des éléments obligatoires. Vous pouvez choisir d'afficher les éléments ensemble ou séparément, mais tous doivent être présents. Il est recommandé d'utiliser le panel promotionnel FSC pour faire figurer ces informations.

Vous pouvez utiliser le logo FSC ou des visuels promotionnels existants pour intégrer les éléments requis sur vos supports de communication.

La page suivante donne des exemples d'associations des différents éléments.




Le logo et les visuels promotionnels peuvent être téléchargés via les plates-formes FSC en ligne :

- **Générateur de labels** (<https://trademarkportal.fsc.org>) pour le panel promotionnel et le logo FSC.
- **Boîte à outils Marketing et Communication FSC** (<https://marketingtoolkit.fsc.org>) pour la marque « Des forêts pour tous pour toujours » et les supports de communication téléchargeables.

4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Exemples d'associations des différents éléments :

Le panel promotionnel



Logo FSC*

www.fsc.org Adresse du site internet FSC

FSC® N000000 Numéro de licence FSC*

The mark of responsible forestry Texte promotionnel

La marque et le texte « Forest For All Forever »



Marque FSC*



ww.fsc.org Adresse du site internet FSC

FSC® N000000 Numéro de licence FSC*

En achetant ce (nom du produit) vous contribuez à la préservation des forêts de la planète Texte promotionnel*

Conformité avec la législation nationale

Les détenteurs d'une licence promotionnelle sont tenus de respecter la législation nationale en vigueur en matière de protection des consommateurs dans les pays où leurs produits sont commercialisés et leurs supports de communication distribués.

Checklist des éléments promotionnels	
Logo FSC*	
Numéro de licence*	FSC® N000000
Texte promotionnel	–
Adresse du site internet FSC	–
La marque « Forest For All Forever »*	
Numéro de licence*	FSC® N000000
Texte promotionnel*	Par exemple : Choisir FSC®, c'est soutenir la gestion responsable des forêts.
Adresse du site internet FSC	–

Vous trouverez page suivante des exemples de textes promotionnels et de mentions obligatoires.

*élément obligatoire

Les exemples présentés ici ne le sont qu'à titre indicatif.

4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Texte promotionnel

Voici quelques exemples montrant comment décrire FSC et les produits certifiés FSC. Cette liste n'est pas exhaustive ; des alternatives sont possibles, dans la mesure où elles décrivent fidèlement FSC.

- **La marque de la gestion responsable des forêts.**
- **Rechercher des produits certifiés FSC®.**
- **Choisir FSC®, c'est soutenir la gestion responsable des forêts.**
- **En choisissant ce produit, vous contribuez à la préservation des forêts de la planète. Pour en savoir plus : www.fsc.org**
- **En choisissant des produits certifiés FSC®, vous soutenez la gestion responsable des forêts de la planète.**
- **Le label FSC® indique que les matériaux qui entrent dans la composition de ce produit proviennent de [voir le texte spécifique au label].**

Vous pouvez rédiger vous-même un texte pour accompagner les visuels de la marque FSC, à condition d'obtenir l'approbation de votre service de gestion de la marque avant de l'utiliser.

Communiquer sur FSC et les produits certifiés FSC

L'annexe A de ce document donne des exemples montrant comment décrire FSC® et les produits certifiés FSC®. Vous trouverez d'autres outils marketing dans la **Boîte à outils Marketing et Communication FSC** (<https://marketingtoolkit.fsc.org>)

Avertissements obligatoires pour les organisations vendant des services liés à FSC

Consultants et entreprises de formation :

Les consultants et les organisations commerciales qui proposent des services de formation ou de conseil ne doivent pas sous-entendre que ces services bénéficient du soutien de FSC, à moins qu'il n'en soit convenu autrement. Ils endossent la pleine responsabilité de l'exactitude de leurs propos lorsqu'ils font référence à FSC. Tous les supports de communication doivent être porteurs de la mention suivante : « **FSC® n'est pas responsable du contenu des services/des prestations de conseil/des formations proposés par [nom de l'organisation]** ».

Sociétés d'investissement :

Lorsque les sociétés d'investissement mentionnent FSC dans leurs argumentaires, elles doivent faire figurer l'avertissement suivant sur leurs supports de communication : « **FSC® n'est pas responsable des argumentaires financiers concernant un retour sur investissement et ne les cautionne pas** ».

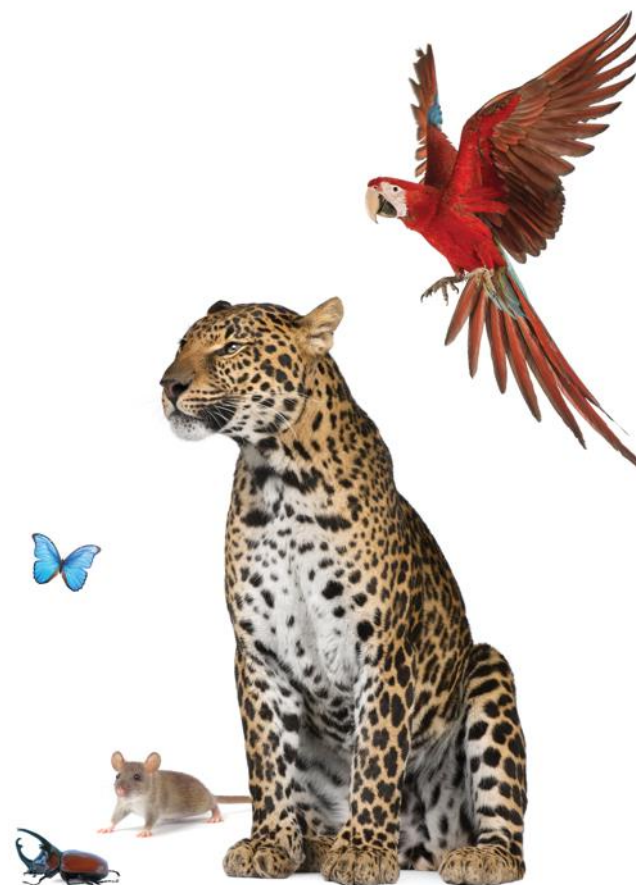
4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Couleur

La marque « Des forêts pour tous pour toujours », le panel promotionnel et le logo FSC sont tous disponibles dans les déclinaisons de couleurs standard.

Si aucune des couleurs standards ne peut être utilisée sur les supports imprimés, le panel promotionnel et le logo FSC peuvent être reproduits dans une autre couleur, à partir du moment où le contraste avec le fond permet une bonne lisibilité.

Veillez consulter la page suivante pour connaître les déclinaisons de couleurs possibles pour le panel promotionnel, le logo FSC et la marque « Des forêts pour tous pour toujours ».



4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Déclinaisons de couleurs pour la marque :

	A	B	C	D	E	F
Le logo						
Les panels promotionnels	 The mark of responsible forestry	 The mark of responsible forestry	 The mark of responsible forestry	 The mark of responsible forestry		
La marque « Des forêts pour tous pour toujours »						
						
<p>Les couleurs de la marque « Des forêts pour tous pour toujours » ne peuvent pas être modifiées. Vert foncé : Pantone 626c, Vert clair : Pantone 368c.</p>						

4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Taille et espace dégagé

Taille minimale

La taille minimale du logo FSC (y compris lorsqu'il fait partie du panel promotionnel) et de la marque « Des forêts pour tous pour toujours » est de 6 mm, de la cime de l'arbre à la base des lettres « FSC ».

La hauteur minimale de la marque « Des forêts pour tous pour toujours », comprenant les silhouettes de personnages et d'animaux, est de 10 mm.

Le logo et la marque doivent être reproduits dans une taille suffisante permettant la lisibilité de tous les éléments.

Logo



Panels promotionnels



Marque « Des forêts pour tous pour toujours »



Espace dégagé minimal

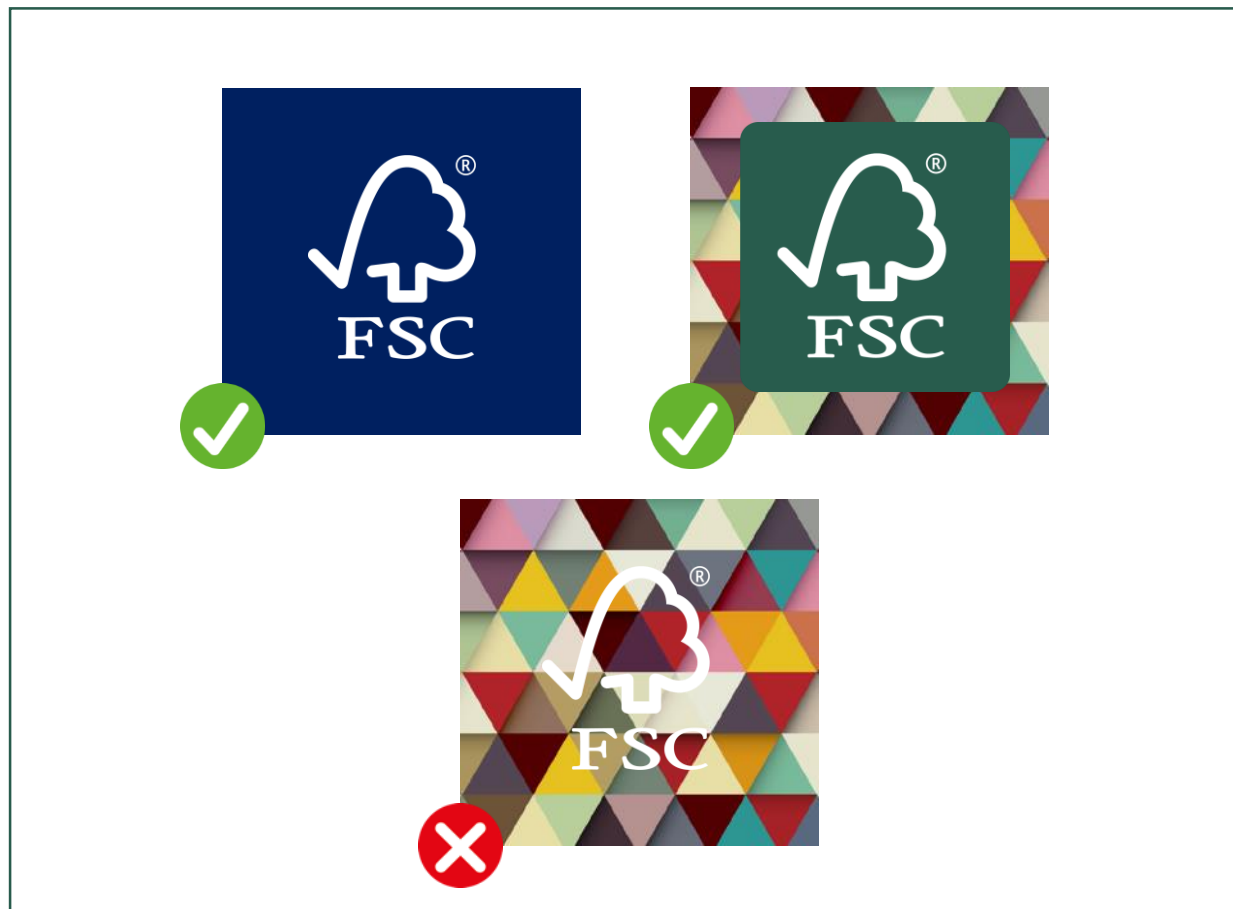
Prévoir un espace dégagé suffisant autour de la marque afin d'en garantir la bonne lisibilité. L'espace dégagé minimal se calcule en utilisant la hauteur des initiales « FSC » du logo comme unité de mesure.



4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Fonds

Le logo et les visuels promotionnels peuvent être placés sur un fond coloré qui assure un contraste suffisant, tant qu'il n'interfère pas avec le visuel et ne pose pas de problèmes de lisibilité.



4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Marques déposées : quel symbole utiliser ?

La marque FSC doit être accompagnée du symbole ® lorsqu'elle est utilisée dans les pays où la marque est déposée. Vérifiez la liste des marques déposées sur le **générateur de visuels FSC** pour connaître le statut d'enregistrement dans le ou les pays où les supports de communication doivent être distribués. Dans les autres pays, l'utilisation du symbole TM est recommandée.

Générateur de labels FSC
<https://trademarkportal.fsc.org>

® pour la marque déposée

- Usage sur les supports de communication destinés à être distribués dans un pays où la marque utilisée est déposée.

TM ou aucun symbole pour une marque non déposée

- Usage lorsque les supports de communication doivent être distribués dans plusieurs pays, certains exigeant le symbole ® et d'autres le symbole TM.
- Usage lorsque la destination des supports de communication n'est pas connue au moment de la distribution ou lorsqu'ils sont destinés à l'international.



Comment utiliser le symbole marque déposée

Figurant en exposant :

- A chaque fois qu'apparaissent le logo, le panel promotionnel et la marque « Des forêts pour tous pour toujours ».
- Lors de la première ou de la principale occurrence des initiales **FSC®** et du nom **Forest Stewardship Council®** dans un texte.
- Avec le numéro de licence, sous le format **FSC® N000000**.

4 Le logo et les visuels promotionnels FSC

Versions linguistiques

La marque « Des forêts pour tous pour toujours » :

La marque « Des forêts pour tous pour toujours » est disponible dans les langues suivantes :

- Anglais
- Espagnol
- Français
- Allemand
- Portugais
- Russe
- Chinois (simplifié)

Les différentes versions linguistiques sont destinées à un pays spécifique et ne peuvent être utilisées que dans les pays mentionnés dans la *Liste des marques déposées* disponible en ligne sur le **Portail du générateur de labels FSC** <https://trademarkportal.fsc.org> et la **boîte à outils FSC Marketing et communication** <https://marketingtoolkit.fsc.org>.



Les détenteurs d'une licence promotionnelle ne peuvent pas réaliser de nouvelles versions de la marque « Des forêts pour tous pour toujours », mais peuvent traduire le slogan « Forest For All Forever ».

Voir détails ci-dessous.

Traductions

Texte promotionnel :

La traduction du texte promotionnel « **La marque de la gestion responsable des forêts** » est disponible dans plus de 60 langues sur le **Portail du générateur de labels FSC** <https://trademarkportal.fsc.org>. Si vous désirez afficher le texte en plusieurs langues, vous pouvez les faire figurer à proximité du panel promotionnel.

Slogan « Des forêts pour tous pour toujours » :

Les traductions du slogan « **Des forêts pour tous pour toujours** » approuvées par votre service de gestion de la marque ne peuvent être utilisées que sous forme de texte dans votre message promotionnel ou sous la marque, à condition que l'espace dégagé soit toujours respecté.



Coedwigoedd I Bawd Am Byth

Le nom « Forest Stewardship Council »

La traduction du nom « **Forest Stewardship Council** » peut apparaître entre parenthèses, mais ne peut pas remplacer les mots « Forest Stewardship Council ». Par exemple, « Forest Stewardship Council® (森林管理協議会) » traduit en japonais.

5

Usage de la marque FSC pour la promotion de produits certifiés

Cette section porte sur l'usage de la marque FSC à des fins promotionnelles, tels que sur des catalogues, des sites de vente en ligne, des supports de communication sur le lieu de vente ou des promotions imprimées et en ligne.

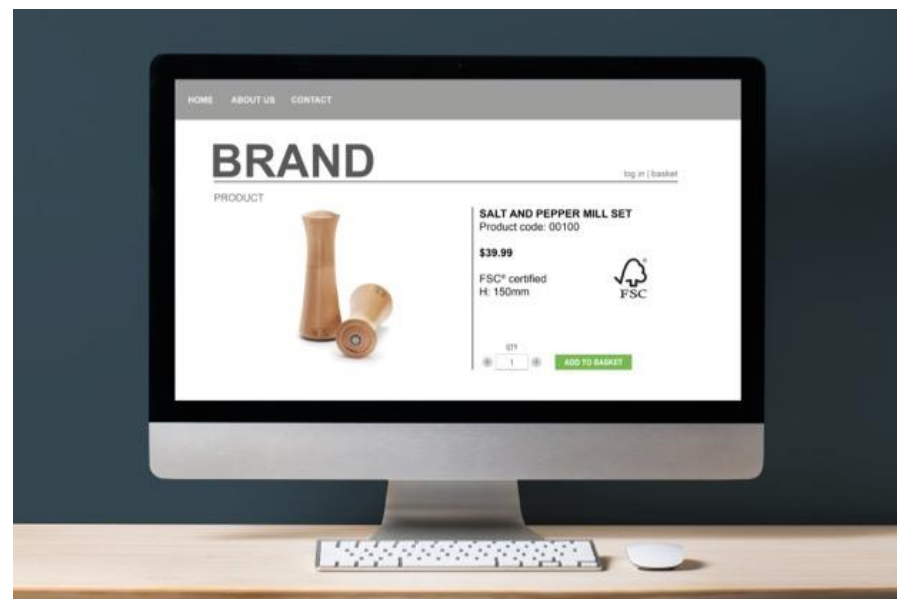
Il est possible de promouvoir les produits certifiés FSC s'ils :

- portent le label FSC et si ce label est visible des consommateurs
- sont destinés à être vendus uniquement au consommateur final et/ou utilisés dans le cadre d'opérations menées par l'organisation
- ne sont pas destinés à être transformés, modifiés, reconditionnés ou ré-étiquetés
- ont été vérifiés par un service de gestion de la marque FSC.

5 Usage de la marque FSC pour la promotion de produits certifiés

Supports de communication imprimés et numériques

Il suffit que les éléments obligatoires figurent une seule fois sur vos supports de communication. Par exemple, il n'est pas nécessaire que le numéro de licence apparaisse sur toutes les pages sur lesquelles FSC est mentionné ou sur lesquelles le logo FSC apparaît. Cette règle s'applique aux supports imprimés et numériques, tels que les brochures et les sites internet. Pour les réseaux sociaux, voir page suivante.



5 Usage de la marque FSC pour la promotion de produits certifiés

Réseaux sociaux

Il n'est pas nécessaire que tous les éléments du panel promotionnel FSC et de la marque « Des forêts pour tous pour toujours » apparaissent sur les articles rédigés sur des réseaux sociaux, à condition que le compte du réseau social ou que l'article lui-même fasse référence à votre site internet sur lequel figurent les éléments obligatoires.

Les symboles de la marque déposée ne sont pas obligatoires lorsque le nom « Forest Stewardship Council » ou les initiales « FSC » sont utilisés dans un article sur un réseau social.



5 Usage de la marque FSC pour la promotion de produits certifiés

Identifier les produits certifiés FSC sur les supports de communication

Pour promouvoir des produits certifiés FSC, il faut que tous les produits certifiés par FSC soient identifiés grâce à l'utilisation de visuels promotionnels, des initiales FSC ou du logo FSC à côté de chaque produit certifié FSC.

Si des produits certifiés FSC et des produits non-certifiés sont promus sur le même support, le texte promotionnel (tel que

« **Découvrez nos produits certifiés FSC®** ») doit figurer à côté des éléments promotionnels, et les produits certifiés FSC doivent être clairement identifiés.

Si une partie ou la totalité des produits certifiés FSC ne sont disponibles que sur demande ou en fonction de la disponibilité, ceci doit être clairement spécifié.

Identifier clairement les produits

Vérifiez que vos supports de communication ne donnent pas l'impression qu'ils font référence à des produits non-certifiés ou à des produits qui ne portent pas le label FSC (par ex. autre mobilier de jardin non certifié présenté sur le même point de vente). Il est recommandé de former le personnel à ce sujet.



Vous pouvez utiliser les initiales FSC ou le logo FSC pour identifier vos produits certifiés FSC, parallèlement au texte promotionnel « **Découvrez nos produits certifiés FSC®** ».



5 Usage de la marque FSC pour la promotion de produits certifiés

Promotions sur le point de vente

Les détenteurs d'une licence promotionnelle peuvent joindre des supports de communication sur le point de vente, tels que des étiquettes collées ou accrochées au produit et des cavaliers de table, à condition que le label FSC soit visible du consommateur.

Les détenteurs d'une licence promotionnelle ne sont pas autorisés à apposer les labels FSC sur des produits, des emballages ou des supports de communication.

Co-branding

Lorsque la marque FSC apparaît dans le cadre d'un co-branding, elle doit figurer indépendamment de l'autre marque, dans des proportions équivalentes, et l'espace dégagé entre les marques et autour des marques doit avoir les mêmes dimensions, à savoir la hauteur des initiales FSC.



6

Communiquer sur son utilisation de produits FSC

Les détenteurs d'une licence promotionnelle peuvent communiquer sur leur utilisation de produits certifiés FSC si les produits :

- portent le label FSC
- ne sont pas destinés à la vente
- ont été vérifiés par un Service de gestion de la marque FSC



6 Communiquer sur son utilisation de produits FSC

Mentions d'achat

Les mentions d'achat doivent :

- être précises et justifiables
- correspondre à une pratique courante ou représenter une part importante des achats/des approvisionnements de l'organisation ou de l'entreprise
- refléter les efforts menés pour un approvisionnement responsable (c'est à dire 100 % FSC).
- être vérifiées par un autre moyen que les rapports annuels ou les rapports sur la responsabilité sociale de l'entreprise.

Voici quelques exemples illustrant l'utilisation de mentions d'achat :

[Nom de l'entreprise/nous] utilise/utilisons X% de produits certifiés FSC® pour nos [type de produit].
Pour en savoir plus : www.fsc.org

X % des [type de produit] que [nous utilisons] / [Nom de l'entreprise] utilise sont certifiés FSC®.
Pour en savoir plus : www.fsc.org

D'ici à AAAA tous nos [type de produit] proviendront de forêts certifiées FSC®. Pour en savoir plus : www.fsc.org

[Nom de l'entreprise] privilégie les [type de produit] certifiés FSC® et [nom de l'entreprise] s'est fixé pour objectif que la proportion de ses achats en [type de produit] qui soient certifiés FSC® s'élève au minimum à X %.

X % des [type de produit] que nous achetons / que [Nom de l'entreprise] achète proviennent de forêts certifiées FSC® dont les bénéficiaires sur [nom du/des services écosystémiques] ont été vérifiés.

Par exemple :



Hotel Green privilégie le papier essuie-tout certifié FSC®.



Une partie des gobelets en carton utilisés chez Hotel Green sont certifiés FSC®

Vérification des mentions

Contactez votre service de gestion de la marque pour convenir du processus de vérification de vos mentions d'achat. En fonction de vos besoins et des compétences de votre service de gestion de la marque, deux options s'offrent à vous : soit le prestataire vérifiera directement les mentions, soit vous serez invité à vous tourner vers un organisme certificateur accrédité par FSC.

Mentions d'achat pour les produits sans label

Les produits certifiés FSC dont vous souhaitez faire la promotion doivent porter le label FSC. Les exceptions à cette règle seront déterminées au cas par cas par votre service de gestion de la marque, en accord avec FSC International.

7

Promouvoir les services écosystémiques

Les services écosystémiques représentent un ensemble de bénéfices que les hommes peuvent tirer de la nature, tels que l'eau claire, les activités de loisirs en plein air, un sol fertile et la réduction du carbone.

Les bénéfices de certaines activités pour les forêts certifiées FSC peuvent désormais être vérifiés à l'aide de la procédure *FSC-PRO-30-006 Procédure pour les services écosystémiques*.

Exemple d'utilisation promotionnelle :

WE'RE HELPING TO FIGHT CLIMATE CHANGE

By investing in FSC®-certified forests, we are supporting tree planting and forest conservation which reduces greenhouse gas emissions and helps protect our planet.



FSC® N000000

7 Promouvoir les services écosystémiques

En utilisant les mentions « Services Ecosystémiques », les entreprises et les pouvoirs publics peuvent démontrer les impacts de leurs achats, de leurs investissements et du soutien financier qu'ils apportent à la conservation et à la restauration de la forêt, et communiquer à ce sujet.

Les mentions Services Ecosystémiques peuvent également être utilisées pour démontrer l'impact des investissements pour la préservation des services écosystémiques, et les contributions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Voici quelques exemples de mentions Services Ecosystémiques FSC :

- Dans notre magasin, vous pourrez trouver des [produits] certifiés FSC® provenant de forêts gérées de façon responsable, avec un bénéfice pour [type de bénéfice (par ex. biodiversité et services des bassins versants)].
- [Nom de l'Organisation] soutient la conservation de zones importantes pour les activités de [loisirs et/ou tourisme] dans cette forêt certifiée FSC®.
- Ces crédits carbone proviennent d'une forêt certifiée FSC®, où les bénéfices pour la biodiversité ont été vérifiés.

Qui peut utiliser des mentions services écosystémiques FSC ?

Des soutiens financiers

Promouvoir le soutien actif apporté aux bénéficiaires vérifiés FSC pour les services écosystémiques

Les acheteurs d'actifs environnementaux externes, tels que les crédits carbone

Promouvoir les bénéficiaires vérifiés pour les services écosystémiques FSC associés à des actifs externes.

Toutes les organisations qui vendent ou utilisent des produits FSC 100% portant des mentions Services Écosystémiques FSC

Promouvoir les produits 100% FSC portant des mentions services écosystémiques FSC.

Quel est le type de documentation nécessaire ?

Enregistrement du parrainage sur la base de données FSC.

Consignation de la preuve d'achat, par exemple le certificat crédit carbone.

Liste des certifications FSC et/ou des mentions services écosystémiques sur un registre externe.

Mentions de bénéficiaires sur les factures de fournisseurs certifiés FSC ou sur la documentation de certification des services écosystémiques dans la **base de données publique FSC** (<https://info.fsc.org>).

Voir l'Annexe A pour d'autres exemples de mentions Services Écosystémiques. Pour de plus amples informations, consultez la Partie IV de la procédure **FSC-PRO-30-006 Procédure pour les services écosystémiques FSC : Démonstration des bénéficiaires et Outils de Marché**.

La liste des bénéficiaires possibles figurant dans l'Annexe B de la procédure sert de fondement à toutes les mentions Services Écosystémiques. Les mentions sont valables pendant cinq ans ou jusqu'à la date d'expiration du certificat de gestion forestière FSC.

8

Promouvoir les projets finis et certifiés FSC

Les détenteurs d'une licence promotionnelle peuvent promouvoir des projets certifiés FSC si :

- le projet est fini
- le certificat du projet a changé de propriétaire (acquisition du projet)
- le propriétaire est en mesure de prouver la certification avec un compte rendu de projet

8 Promouvoir les projets finis et certifiés FSC

La certification FSC de projet offre une assurance par une tierce partie que les matériaux utilisés dans un projet proviennent de sources responsables.

Une fois la certification de projet expirée, le propriétaire du projet (que ce soit le propriétaire précédent ou le nouveau propriétaire) peut continuer de communiquer et de promouvoir l'utilisation de matériaux certifiés FSC dans le projet en devenant détenteurs d'une licence promotionnelle.

Qui peut promouvoir un projet certifié FSC avec une licence promotionnelle ?

Toutes les organisations qui possèdent un projet avec un certificat de projet expiré ou un nouveau propriétaire d'un projet fini et certifié FSC.

Les détenteurs de licence promotionnelle peuvent utiliser la marque FSC pour promouvoir des projets certifiés FSC.

Quels éléments peuvent être certifiés à l'aide d'une certification FSC de projet et promus avec une licence promotionnelle ?

Tous les types de projets faits à partir de matériaux issus de la forêt ou contenant des matériaux issus de la forêt, incluant :

- les projets de construction ou de génie civil (par ex. immeuble de bureaux, infrastructures événementielles)
- les objets d'art ou de décoration individuels (par ex. sculpture)
- les véhicules de transport (par ex. bateaux)

8 Promouvoir les projets finis et certifiés FSC

Documents justificatifs

Quels justificatifs sont nécessaires pour la vérification ?

Pour promouvoir un projet fini et certifié FSC, vous devez présenter les documents à votre service de gestion de la marque :

- le compte rendu de projet (délivré par l'organisation certifiée et approuvé par l'Organisme Certificateur)
- les factures d'achat du projet (si le projet a été vendu)

Le compte rendu du projet doit comprendre :

- le nom de l'organisation gérant le certificat de projet
- l'identifiant unique du projet (par ex. XXX-COC-123456-identifiant unique)
- le nom et les coordonnées de l'organisation certifiée pour le projet
- la date de fin du projet
- le nom et l'adresse du projet (si applicable)
- la description des mentions du projet (par ex. mention de certification de projet intégrale, mention pour des composants, mention de pourcentage)

Mentions

Comment promouvoir les projets certifiés FSC ?

Les détenteurs de licence promotionnelle peuvent faire des mentions de projet qui correspondent aux informations disponibles dans le compte rendu de projet.

Il y a trois catégories de mentions possibles, qui dépend

- tous les matériaux issus de la forêt sont certifiés FSC
- des composants spécifiques utilisés sont certifiés FSC
- un pourcentage de matériaux issus de la forêt utilisés sont certifiés FSC

Exemple de mentions de projet

Toutes les portes de ce bâtiment sont certifiées FSC®, assurant un approvisionnement responsable de matériaux issus de la forêt. FSC est une solution de gestion durable des forêts.

Voir l'Annexe A pour d'autres exemples de mentions de projets certifiés FSC. Pour de plus amples informations sur la certification de projet, consultez la norme **FSC-STD-40-006 Norme FSC pour la certification de projet.**

9

Usage de la marque FSC pour la promotion des services de certification FSC

Organismes certificateurs

Les organismes certificateurs peuvent utiliser la marque FSC pour faire la publicité ou la promotion de services ou d'activités qui entrent dans portée de leur accréditation. Tous les supports sur lesquels la marque FSC est utilisée doivent être soumis pour approbation à un contrôleur d'usage de la marque autorisé de l'organisme certificateur, ou directement par FSC International.

Les organismes certificateurs sont autorisés à utiliser la marque FSC sur des documents-types et sur leurs cartes de visite à condition de l'accompagner de la mention suivante : « **Organisme certificateur accrédité par FSC®** ».

Bureaux affiliés assurant des services de certification

Les Bureaux affiliés peuvent utiliser la marque FSC pour faire la publicité ou la promotion de services ou d'activités qui entrent dans portée de l'accréditation de leur organisme certificateur. Tous les supports sur lesquels la marque FSC est utilisée doivent être soumis pour approbation à un contrôleur d'usage de la marque autorisé de l'organisme certificateur, ou directement par FSC International.

Lorsque les bureaux affiliés assurent des services de certification au nom d'un organisme certificateur, chaque usage de la marque FSC ou référence à FSC sur des supports de communication doit comporter de façon visible les mots « **assurant des services de certification FSC® en association avec [nom de l'organisme certificateur]** » sur les supports.

10

Vérification des produits certifiés FSC

Les détenteurs d'une licence promotionnelle qui souhaitent faire la promotion de produits certifiés FSC doivent démontrer que ces produits sont certifiés FSC, labellisés FSC, et proviennent d'une source certifiée.



10 Vérification des produits certifiés FSC

Documents justificatifs

Afin de démontrer que les produits dont vous souhaitez faire la promotion sont conformes, vous devez transmettre des justificatifs à votre service de gestion de la marque, et ce pour chaque produit.

Soumettre des justificatifs valides pour la certification :

- Factures
- Bons de livraison
- Suivi en ligne des mentions
- Relevés de logiciels de gestion intégrée ERP
- Autres documents commerciaux émis par le fournisseur certifié FSC (par exemple: accord de branding sur le packaging)

Si nécessaire, d'autres preuves attestant que les produits sont labellisés FSC peuvent être demandées.

Pour les documents justificatifs à soumettre pour promouvoir un projet fini et certifié FSC, vous pouvez vous référer à la Section 8 de ce Guide.

Les documents suivants ne sont pas valables :

- Copie des certificats Chaîne de Contrôle
- Auto-déclaration par l'organisation et le fournisseur
- Copies d'écran de **la base de données publique FSC** (<https://info.fsc.org>)

Les documents doivent être établis au nom de votre organisation et comporter les informations suivantes :

- Code du certificat Chaîne de contrôle du fournisseur
- Mention FSC pour chaque produit (par ex. FSC Mixte, FSC 100%, FSC Recyclé)
- Indication précisant quels sont les produits certifiés
- Numéro du certificat de gestion forestière pour les déclarations liées aux produits 100 % certifiés FSC avec des mentions services écosystémiques.

Lorsque le fournisseur direct n'est pas certifié

Exemptions à l'obligation de s'approvisionner directement auprès d'un fournisseur certifié FSC.

Par exemple, si le fournisseur ajoute des matériaux non-certifiés uniquement à l'emballage mais ne modifie en rien la composition du produit, ou si le produit est fabriqué sur mesure et porte votre marque, alors votre service de gestion de la marque pourra décider, au cas par cas, de vous exempter de l'obligation de vous approvisionner directement auprès d'un fournisseur certifié FSC. Veuillez contacter votre service de gestion de la marque pour en savoir plus.

Par exemple :

- Une maison d'édition non certifiée fournissant des calendriers portant le nom de votre organisation, imprimés par un imprimeur certifié.
- Des entreprises de restauration non-certifiées fournissant les supermarchés en sandwiches ou wraps en vente au rayon frais, conditionnés dans des emballages individuels certifiés et labellisés FSC.

10 Vérification des produits certifiés FSC

Vérifier les produits certifiés FSC au sein de votre organisation

Au départ, il est possible que votre service de gestion de la marque vous demande de lui transmettre l'ensemble des documents qui concernent vos produits FSC afin de procéder à une vérification.

Une fois que vous vous serez familiarisé avec le processus de vérification, vous pourrez décider, en accord avec votre service de gestion de la marque, de mettre en place votre propre système de vérification, pour que vous puissiez éventuellement valider vous-même l'usage de la marque dans vos visuels.

Cela dépendra de la taille et du type des activités et des opérations de votre organisation. Dans certains cas, l'existence de procédures écrites ne sera pas nécessaire, en particulier pour les organisations dont les opérations sont simples ou de petite taille.

Exemples de bonnes pratiques pour la mise en place d'un système de certification :

- Rédiger une procédure pour garantir que les produits certifiés FSC sont achetés auprès de fournisseurs certifiés (par ex. diagramme des flux, procédure opérationnelle permanente).
- Rédiger une procédure pour s'assurer que chaque usage de la marque respecte le guide d'usage de la marque (par ex. copie du guide, checklist)
- Nommer une personne (interlocuteur principal FSC) chargée de tous les échanges avec FSC, et de répondre à toute demande de documentation ou d'information.
- Former le personnel à la dernière version des procédures de vérification internes de l'entreprise et garantir que chacun connaît les clauses spécifiques du guide d'usage de la marque.
- Tenir à jour des registres exhaustifs des usages de la marque.
- Vérifier de manière régulière le statut de certification de vos fournisseurs.

Votre service de gestion de la marque ou FSC International peuvent demander une étude documentaire ou une vérification ponctuelle des visuels pour s'assurer que le guide pour l'usage de la marque est respecté.

11

Mauvais usages de la marque FSC

L'idéal est d'utiliser les fichiers du visuel de la marque FSC, téléchargeables sur le **Portail du Générateur de labels FSC** et la **boîte à outils Marketing et Communication FSC**.

Portail du générateur de labels FSC

<https://trademarkportal.fsc.org>

Boîte à outils Marketing et Communication FSC

<https://marketingtoolkit.fsc.org>

Protection de notre marque

Forest Stewardship Council AC est l'unique propriétaire de la marque FSC qui comprend les initiales FSC®, le nom Forest Stewardship Council®, le logo constitué du dessin « Arbre coché » FSC et la marque « Des forêts pour tous pour toujours » disponible en anglais, français, chinois, allemand, portugais, espagnol et russe.

FSC contrôle rigoureusement l'usage de sa marque pour éviter que la marque FSC ne soit utilisée illégalement par des tiers ou que des utilisateurs autorisés en fassent un mauvais usage. En cas de violation des conditions d'usage de la marque, FSC exige expressément que les tierces parties impliquées corrigent l'usage de la marque considéré comme contraire ou contrevenant aux directives et standards FSC, ou cessent d'utiliser la marque.

FSC se réserve le droit de s'opposer à de telles violations, et lorsqu'une licence promotionnelle a été accordée, d'y mettre fin, d'en révoquer les autorisations d'usage, et/ou de modifier les contrats d'usage de la marque à sa seule discrétion.

11 Mauvais usages de la marque FSC

Exemples d'usages incorrects

Il est interdit de :

- Modifier les proportions des visuels
- Modifier ou ajouter des composants aux visuels, en dehors des modifications autorisées.
- Assimiler le logo ou le label à d'autres informations, notamment des mentions environnementales n'ayant aucun lien avec la certification FSC.
- Créer de nouvelles déclinaisons de couleurs.
- Modifier le tracé du contour
- Pratiquer une inclinaison ou une rotation des visuels par rapport aux éléments qui l'entourent.
- Ne pas respecter l'espace dégagé minimum autour des visuels.
- Combiner les éléments ou la marque FSC avec d'autres marques de façon à les associer, à laisser croire à un partenariat avec FSC ou au soutien de FSC
- Positionner la marque sur un fond qui interfère avec le dessin.
- Positionner la marque de telle sorte qu'elle induise en erreur sur les produits auxquels elle fait référence.
- Séparer le visuel et le texte de la marque « Des forêts pour tous pour toujours ».



(une autre mention environnementale)



Texte
Texte
Texte
Texte
Texte



11 Mauvais usages de la marque FSC

Restrictions à l'usage promotionnel

S'assurer que le logo FSC, la marque « Des forêts pour tous pour toujours », le nom Forest Stewardship Council ou les initiales (FSC) ne sont pas utilisés :

- d'une façon susceptible de créer une confusion, une mauvaise interprétation ou une perte de crédibilité du système de certification FSC ;
- de façon à suggérer que FSC est responsable, cautionne ou participe à des activités de l'organisation
- de façon à suggérer que l'organisation détient la certification FSC, par exemple lorsque la marque est utilisée sur des documents d'entreprise, tels que des cartes de visite et des signatures de courriels
- de façon à suggérer ou sous-entendre que des produits non certifiés sont certifiés par FSC
- de façon à suggérer que le produit est doté de qualités qui ne sont pas couvertes par les standards FSC (par ex. bénéfiques pour la santé)
- dans le nom d'un produit ou d'une entreprise, par exemple « FSC Golden Timber », ou dans le nom de domaine de sites Internet
- en lien avec la vente ou l'achat de bois contrôlé FSC ou de matériaux contrôlés
- de façon à suggérer une équivalence avec d'autres systèmes de certification forestière (par ex. Certification FSC/xxx)
- d'une façon qui désavantage FSC en termes de taille ou d'emplacement lorsque la marque FSC est utilisée sur les mêmes supports de communication que la marque d'autres systèmes de certification.

Les détenteurs d'une licence promotionnelle ne peuvent pas :

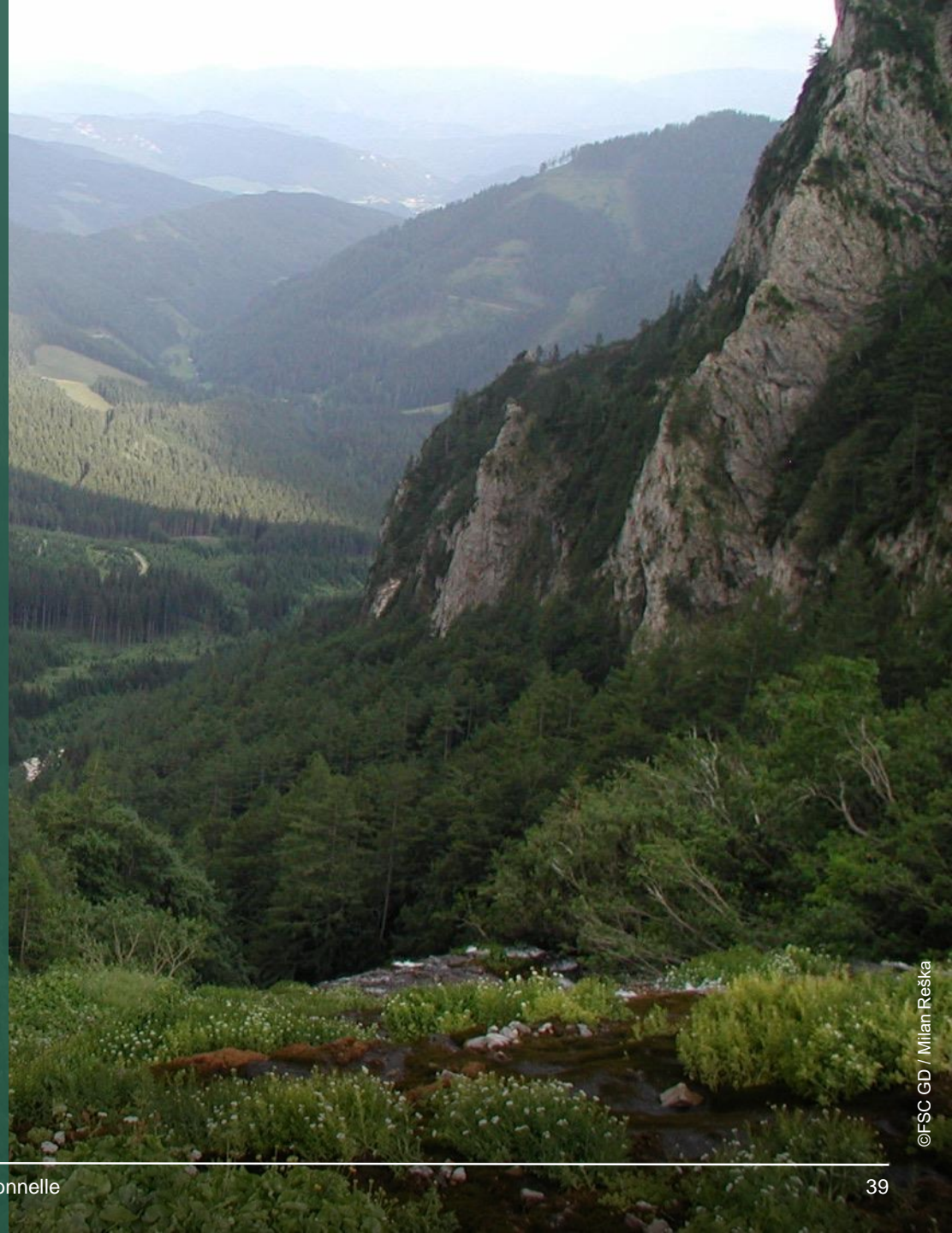
- apposer le label FSC sur des produits ou des emballages
- faire figurer sur des documents de vente ou de livraison des informations sur la certification FSC des produits
- utiliser le panel promotionnel ou les labels d'un détenteur de certificat sur des supports de communication
- utiliser ou créer des visuels ou des éléments promotionnels similaires à la marque, au logo ou aux visuels promotionnels FSC.

Respect des lignes directrices

FSC se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin à la permission d'utiliser la marque FSC si l'organisation ne respecte pas les exigences FSC en matière d'usage de la marque, exposées dans ce guide. L'interprétation de ces règles relève de la seule discrétion de FSC.

Annexe A :

**Comment décrire
FSC, les produits
certifiés et labellisés
FSC, et les projets
certifiés FSC**



Annexe A : Comment décrire FSC, les produits labellisés et certifiés FSC, et les projets certifiés FSC

Voici quelques exemples montrant comment décrire FSC et les produits certifiés FSC. Cette liste n'est pas exhaustive, des alternatives sont possibles, dans la mesure où elles décrivent fidèlement FSC.

Vous pouvez aussi consulter le site **FSC Marketing and Communications Toolkit** (marketingtoolkit.fsc.org) qui propose des idées et des suggestions pour la création de supports marketing.

Comment décrire FSC

- Le Forest Stewardship Council® (FSC®) est une organisation internationale, à but non lucratif, consacrée à la promotion d'une gestion responsable des forêts dans le monde. FSC élabore des standards en s'appuyant sur des principes de gestion responsable des forêts soutenus par des acteurs environnementaux, sociaux et économiques. Pour en savoir plus, consultez le site www.fsc.org
- Le Forest Stewardship Council® est une organisation internationale non-gouvernementale à but non lucratif qui promeut une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts dans le monde. Pour en savoir plus, consultez le site www.fsc.org
- FSC® se consacre à la promotion d'une gestion responsable des forêts dans le monde entier.
- FSC® contribue à la préservation des forêts pour les générations futures.
- FSC® aide à préserver les forêts, la faune et la flore et les populations qu'elles abritent.

Comment décrire un produit avec un label/une mention FSC

- En choisissant [ce/ces] produit[s], vous contribuez à la préservation des forêts de la planète. Pour en savoir plus : www.fsc.org
- En choisissant [ce/ces] produit[s], vous soutenez la gestion responsable des forêts de la planète.
- Le label FSC® indique que les matériaux utilisés pour [ce/ces] produit[s] proviennent de [voir le texte spécifique au label].
- Le label FSC® indique que les matériaux utilisés pour [ce/ces] produit[s] proviennent d'une source responsable.

Annexe A : Comment décrire FSC, les produits labellisés et certifiés FSC, et les projets certifiés FSC

Label 100%

- Seuls des [matériaux/fibres] provenant de forêts certifiées FSC® ont été utilisés pour ce produit.
- Ce produit est composé de [matériau] certifié FSC®.
- Le [matériau] de ce produit provient de forêts certifiées FSC® bien gérées.
- Ce label FSC® indique que le mode de récolte du bois a généré des retombées positives pour les communautés, la faune et la flore et l'environnement.

Label Mixte

- Ce produit est composé de matériaux certifiés FSC® et d'autres matériaux contrôlés.
- Ce produit est composé de matériaux provenant de forêts certifiées FSC® bien gérées et d'autres sources contrôlées.
- Ce produit est composé de matériaux provenant de forêts certifiées FSC® et d'autres sources contrôlées ainsi que de matériaux recyclés.
- Ce produit est composé de matériaux provenant de forêts certifiées FSC® bien gérées, ainsi que de matériaux recyclés.

Ne pas dire que les produits portant le label « Mixte » sont composés de matériaux issus de forêts bien gérées ou gérées de façon responsable sans mentionner les autres sources utilisées.

Label Recyclé

- Les matériaux forestiers entrant dans la composition de ce produit ont été recyclés.
- Les matériaux forestiers entrant dans la composition de ce produit sont recyclés à [pourcentage %].
- Le label FSC® de ce [nom du produit] garantit l'utilisation responsable des ressources forestières de la planète.

Ne pas dire que les produits portant le label « Recyclé » sont composés de matériaux issus de forêts bien gérées ou gérées de façon responsable.

Label Petits Producteurs

- Le label FSC® indique que la récolte du [nom du matériau] entrant dans la composition de ce produit a généré des retombées positives pour les petits producteurs et les communautés.
- Le label FSC® indique que la récolte du [nom du matériau] entrant dans la composition de ce produit a généré des retombées positives pour les petits producteurs, les communautés, la faune et la flore et l'environnement.

Mentions services écosystémiques pour les produits certifiés avec un label 100%

- Ce [nom du produit] provient de forêts bien gérées avec un bénéfice pour [nom du ou des services écosystémiques].
- Provient de forêts bien gérées avec des bénéfices pour [nom du ou des services écosystémiques].

Mentions services écosystémiques pour un soutien financier

- L'entreprise [X] a soutenu financièrement des bénéfices vérifiés pour [nom du ou des services écosystémiques] dans [indiquer le nom de la forêt].
- Le bénéfice vérifié contribue aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies [numéro (nom de l'ODD)], en soutenant financièrement les bénéfices pour les services écosystémiques, vérifiés via la certification FSC®.

Mentions Services Écosystémiques pour les acheteurs d'actifs environnementaux externes avec des bénéfices vérifiés pour les services écosystémiques

- Les actifs que nous avons achetés ont des bénéfices vérifiés FSC® pour [nom du/des services écosystémiques].

Annexe A : Comment décrire FSC, les produits labellisés et certifiés FSC, et les projets certifiés FSC

Mention de certification intégrale

- Ce [nom du projet] a été certifié FSC® et utilise des [nom des matériaux forestiers] provenant de sources responsables. FSC est une solution de gestion durable des forêts. Avec ce [nom du projet] [nous contribuons /vous contribuez] à la préservation des forêts de la planète.
- Tous les [nom des produits forestiers] de [nom du projet] [est/sont] certifié[s] FSC® et contribuent à une gestion forestière responsable. FSC est une solution de gestion durable des forêts. Avec ce [nom du projet] [nous contribuons /vous contribuez] à la préservation des forêts de la planète.

NOTE : Le deuxième exemple ne peut être utilisé que si le projet ne contient aucun composant non certifié et non contrôlé (voir Clause 4.4 de la norme FSC-STD-40-006 V2.0).

Mention sur les composants

- [Nom du/des composants(s)] de [nom du projet] [est/sont] certifiés FSC® et contribuent à une gestion forestière responsable. FSC est une solution de gestion durable des forêts.
- Tous les [nom du/des composant(s)] de [nom du projet] sont certifiés FSC® et assurent un approvisionnement responsable en matériaux forestiers. FSC est une solution de gestion durable des forêts.

Mention de pourcentage

- [xx]% des [nom des matériaux forestiers] utilisés dans [nom du projet] sont certifiés FSC®. FSC est une solution de gestion durable des forêts. Avec ce [nom du projet] [nous contribuons /vous contribuez] à la préservation des forêts de la planète. »

NOTE : Préciser « Tous, 100 % ou xx % du bois ou du/des composant(s) utilisé(s) dans cette maison proviennent de forêts bien gérées certifiées FSC® » uniquement s'il est attesté que tous les matériaux utilisés sont certifiés « FSC 100% ».

Glossaire

Actifs environnementaux : Produit juridique ou instrument négociable représentant une conséquence environnementale à long terme, telle que la réduction des gaz à effet de serre (crédit carbone) ou la réhabilitation des zones humides dans le cadre d'un système de compensation des zones humides (crédit zones humides). (source : adapté de Richardson, D. et al. [2017] *International Encyclopaedia of Geography: People, the Earth, Environment and Technology*. Wiley-Blackwell.) Le terme « externe » fait référence aux actifs environnementaux certifiés d'après un autre système que FSC.

Boîte à outils Marketing et Communication : Plate-forme permettant de partager des connaissances sur les consommateurs, les campagnes sur le développement durable (menées par FSC), des visuels, des tendances marketing et des contenus créatifs dans le monde entier.

Bureaux affiliés : Entité juridique ne relevant pas du contrôle organisationnel de l'organisme certificateur réalisant tout ou une partie des services de certification pour lesquels il est accrédité par FSC. NB : les consultants externes tels que les auditeurs ou les experts techniques sous contrat ne sont pas considérés comme des bureaux affiliés.

Chaîne de Contrôle : La chaîne de contrôle FSC (CdC) est le cheminement emprunté par les produits depuis la forêt, ou, dans le cas de matériaux recyclés, depuis la récupération des matériaux, jusqu'au point de vente du produit avec une mention FSC et/ou jusqu'à l'obtention du produit fini portant le label FSC. La CdC comprend les étapes d'approvisionnement, de transformation, de

commercialisation et de distribution, lorsque le passage à l'étape suivante de la chaîne d'approvisionnement implique un changement de propriété du produit.

Contrat de licence promotionnelle FSC : Contrat et document légal signé entre l'organisation (licencié) et FSC (concédant) afin d'autoriser au détenteur un usage spécifique de la marque FSC (des éléments sous licence) sur un territoire défini ou dans le monde entier.

Générateur de labels : Service en ligne permettant la délivrance du panel promotionnel et du logo FSC aux organisations habilitées à utiliser la marque FSC.

Label sur-produit/label FSC : Ensemble graphique d'informations requises pour porter une mention FSC en référence aux matériaux utilisés dans un produit. Le label doit être apposé/ attaché au produit ou à son emballage.

Logo FSC : L'arbre coché FSC surmontant les trois lettres FSC, et accompagné du symbole de la marque déposée dans le coin supérieur droit .

Marque FSC : FSC détient plusieurs marques déposées : (a) le logo FSC ; (b) les initiales FSC ; (c) le nom « Forest Stewardship Council » ; (d) le slogan « Des forêts pour tous pour toujours » et (e) le logo « Des forêts pour tous pour toujours » accompagné du slogan.

Mention FSC : Mention figurant sur les documents de vente et de livraison des matériaux certifiés FSC ou du bois contrôlé FSC, qui indique la catégorie de matériaux, et, pour les produits FSC Mixte et FSC Recyclé, la mention de pourcentage ou la mention de crédit associée.

Mention promotionnelle : Mention utilisée pour promouvoir le système FSC ou un produit certifié FSC. Par exemple : « Cette table est composée de bois certifié FSC »

Mention Services Écosystémiques : Affirmation d'un bénéfice vérifié pour les services écosystémiques, qui peut être utilisée pour promouvoir les marchés des services écosystémiques ou y accéder, et peut également être transmise le long de la chaîne d'approvisionnement sur les documents de vente et/ou de livraison des produits associés.

Numéro de licence promotionnelle FSC : Code d'identification attribué aux organisations ayant signé un contrat de licence promotionnelle FSC. Ce numéro apparaît sous la forme FSC® N##### pour les organisations non certifiées possédant un contrat de licence promotionnelle. Il est utilisé pour identifier l'organisation dans la base de données recensant les détenteurs de licence FSC.

Glossaire

Organisation : Entité juridique légale enregistrée ayant signé un contrat de licence promotionnelle FSC et souhaitant utiliser la marque FSC à des fins promotionnelles.

Organisme certificateur : Organisme dispensant des services d'évaluation de la conformité et pouvant faire l'objet d'une accréditation (adapté de ISO/IEC 17011:2004 (E)). Les organismes certificateurs accrédités sont accrédités par Accreditation Services International (ASI) d'après des standards volontaires de développement durable et reçoivent un code de certificat sous le format FSC® A#####.

Panel promotionnel : Mention promotionnelle et logo FSC, modifiables pour inclure le code de licence de l'utilisateur, selon la disposition indiquée.

Produit certifié FSC : Produit respectant l'ensemble des exigences de certification, remplissant les conditions requises pour être vendu avec des mentions FSC et faire l'objet d'une promotion avec la marque FSC. Le bois contrôlé FSC n'est pas considéré comme un produit certifié FSC.

Produit fini : Produit qui ne subit pas d'autre transformation en termes de traitement, d'étiquetage ou d'emballage avant son usage final prévu ou sa vente à l'utilisateur ou au consommateur final. La pose de produits finis, le remplissage d'emballages et la découpe des produits aux dimensions souhaitées ne sont pas considérés comme une transformation du produit, à moins que ces activités n'entraînent un reconditionnement, la modification de la composition du produit certifié FSC ou un ré-étiquetage.

Service de gestion de la marque : Organisation (par ex. bureau national ou régional FSC ou FSC International, le cas échéant) désignée par FSC pour délivrer des licences et superviser l'usage de la marque FSC sur un territoire défini, ainsi que pour assurer des services tels que l'approbation de l'usage de la marque FSC par les détenteurs d'une licence promotionnelle, et le contrôle des infractions potentielles.

Sponsor : Personne ou organisation qui fournit des fonds pour un projet ou une activité réalisée par un autre. Le sponsor soutient financièrement un détenteur de certificat FSC de Gestion Forestière en fournissant des fonds pour financer ou récompenser un bénéficiaire pour les services écosystémiques. Le sponsor peut tirer avantage de cette transaction grâce à l'usage promotionnel de la marque FSC.

Supports de communication : Conçus pour mener des actions de promotion ou de sensibilisation à FSC et aux produits certifiés et étiquetés FSC auprès de différents publics sans qu'une mention FSC soit nécessaire.

Détenteur d'une licence promotionnelle : Entité juridique enregistrée ayant signé un contrat de licence promotionnelle FSC, qui ne détient pas de certificat chaîne de contrôle FSC valide mais souhaite utiliser la marque FSC à des fins promotionnelles.

Visuels promotionnels : Le panel promotionnel FSC et la marque « Des forêts pour tous pour toujours ».

Références et autres sources d'informations

FSC-STD-01-002 Glossaire FSC

FSC-STD-40-004 Certification chaîne de contrôle

FSC-STD-50-001 Exigences pour l'usage de la marque FSC par les détenteurs de certificat

FSC-PRO-30-006 Procédure pour les services écosystémiques

FSC-STD-40-006 Norme FSC pour la certification de projet



Titre : Guide pour l'usage de la marque FSC
par les détenteurs d'une licence promotionnelle

Contact : FSC Global Development
Adenauerallee 134, 53113 Bonn, Allemagne

+49 (0)228 367 660

+49 (0)228 367 6630

trademark@fsc.org

L'exactitude des informations est attestée à la date de juin 2020.

© 2020 Forest Stewardship Council AC. Tous droits réservés.

FSC® F000100